

L'Adav prend le contresens

Les usagers s'en mêlent. L'Adav (l'Association droit au vélo) affirme n'avoir jamais contesté les contresens cyclables. Créés à l'initiative d'un adjoint Vert dans le Vieux-Lille, les quatre contresens ont été annulés la semaine dernière par Martine Aubry pour cause de « dangerosité ». « Contrairement à ce qui a pu être dit, nous avons accepté l'instauration de ces pistes, explique-t-on à l'Adav. Même si nous avons émis des réserves sur le choix de la rue d'Angleterre, car nous préférons des rues plus étroites avec moins de passage. » Pour l'Adav, les pistes à contresens sont les moins dangereuses car les cyclistes font face au danger. Les élus Verts rencontrent aujourd'hui Martine Aubry.

© 20 minutes

20 Minutes, éditions du 05/10/2004 - 00h00

dernière mise à jour : 05/03/2006 - 02h27

Carte Politique Animée

Faites parler vos photos et créez une carte virtuelle originale

Amnistie des PV

Il dit non ... Dites oui !
amnistie2007.org

Annonces Google